

I. LANGUE ET LITTÉRATURE ARABES

Langue et littérature arabes. Damas, Institut français d'études arabes, 1994, *Bulletin d'études orientales*, t. XLVI, 242 p.

Pierre Larcher a coordonné et préfacé, récemment, deux numéros thématiques du *BEO* consacrés à la linguistique arabe. On rend compte ici du second volet de ce dyptique¹ dédié à la mémoire de Régis Blachère (1900-1973) et regroupant neuf articles.

1. J. Dichy, « La pluriglossie de l'arabe », p. 19-42.

Pluriglossie, diglossie, glosses multiples et glosses variables... La langue arabe est, à cet égard, un terrain d'étude remarquable et passionnant.

J. D. qualifie le locuteur arabe de monolingue et pluriglossique. Une langue pluriglossique est caractérisée par un ensemble de relations entre les glosses qui la constituent et comporte des variétés correspondant à des systèmes linguistiques (phonologies, morphologies, syntaxes, lexiques) distincts, à des variantes comportementales, et à des variations régionales.

S'agissant encore de l'arabe, le locuteur, dans son propre parler, jouit d'une compétence en production et en reconnaissance, et dispose de compétences en reconnaissance dans un certain nombre de parlers géographiques autres. Dans un système pluriglossique, la variation linguistique, en synchronie, se développe sur l'axe horizontal de la variation géographique des parlers, et sur l'axe vertical de la stratification des différentes glosses en usage dans un même espace géographique (une même zone dialectale). C'est le second axe particulièrement qui est analysé par J. D. à l'aune du système de connaissances complexe d'un locuteur scolarisé de bon niveau.

L'instance qui permet au locuteur pluriglossique de faire usage de la glosse appropriée à chaque situation relève d'un système de connaissances complexe où s'articulent et se combinent le transfert interglossique entre glosses cognates, dans le sens vertical comme dans le sens

1. Le premier volet intitulé « De la grammaire de l'arabe aux grammaires des Arabes », *BEO* XLIII, 1991, a fait l'objet d'un CR dans *Bulletin critique* n° 9, 1992, p. 1-2 (G. Troupeau). Cf. également les CR de J. Dichy, *Arabica* XLI, 1994, p. 281-287; A. Lonnet, *Bulletin de la*

société de linguistique de Paris LXXXIX, 1994, 2, p. 347-358; A. Laraba, *DOMES* (Digest of Middle East Studies), 1993, v. 2, n. 3, p. 20-23; et sur ces deux numéros, G. Ayoub, *SHESL*, *Bulletin d'information* 33, 1994, p. 28-30.

horizontal, et son correspondant sociolinguistique qu'est la sélection glossique, laquelle marque la possibilité et la manière du locuteur à faire le choix de la glosse adéquate : métacompétence et maîtrise du schéma des fonctions relevant de chaque glosse.

La liste des glosses constitutives du système de connaissances relatif à la langue arabe se résume globalement comme suit : l'arabe littéraire classique, l'arabe littéraire moderne, un arabe moyen polymorphe à deux types fonctionnels, le parler régional, et le parler local du locuteur..., puis les parlers régionaux et locaux et les pratiques moyennes, diversement éloignées du parler local du locuteur, relevant de divers fonctionnements et de divers niveaux et natures de compétences.

Le tableau présenté par J. D. et la mise en relief des fonctionnements qui l'animent, dont les détails ne peuvent être développés là plus avant, sont bien structurés et bien documentés. Les travaux qui enrichissent la description des interférences pluriglossiques de l'arabe sont nécessaires, *a fortiori* lorsqu'ils sont associés à une parfaite connaissance du terrain linguistique. Des développements ultérieurs sont annoncés.

2. A. Girod, « Le Nil et l'Océan : du dialecte égyptien vers l'arabe écrit contemporain », p. 43-52.

A.G. propose de calquer l'apprentissage de l'arabe aux étrangers sur le processus d'acquisition de sa langue par un locuteur natif arabophone, c'est-à-dire depuis la version parlée de cette langue vers sa version écrite. Aucun pédagogue, désormais, ne pourra se passer de prendre connaissance du cheminement présenté par cette méthode. Nul n'est contraint d'y adhérer, compte tenu en sus des exigences de chaque enseignement, mais nul ne peut raisonnablement se dispenser d'y réfléchir.

3. Cl. Audebert, « Le cas du participe actif dans le parler du Caire. Vers une grammaire à usage didactique », p. 55-78.

Comment créer chez l'apprenant le réflexe d'employer le participe actif, qui est incontournable dans une production courante correcte de la langue d'apprentissage, et qui est complètement étranger à son système de référence ? C. A. fait, en même temps que J. D., dans une formulation différente, la constatation d'une « continuité non rompue » dont les « variétés » « s'inter-pénètrent » par des « jeux » « variables » selon les divers « vécus ». C'est un mode de présentation des phénomènes commun à nombre de chercheurs actuellement qui ne se consultent pas forcément mais qui parviennent à un même point de convergence. C. A. fait ressortir l'avantage produit chez les apprenants par l'apprentissage premier d'un dialecte, à l'égal de A. G. Cette recherche et cette conduite se trouvent à l'intersection linguistique et pédagogique de celles qui les précèdent dans l'ordre des pages du *BEO*. En outre, la grammaire n'est pas ici un objet de culte, non plus que l'acquisition méthodique du vocabulaire; les deux sont pédagogiquement des instruments combinés dans le seul but qui vaille : la communication.

Une clarification du sens des formes verbales dérivées dans le parler du Caire conduit à la discrimination des types de verbes qui produisent respectivement l'une ou l'autre des trois classes de participes actifs. Cette reconnaissance des processus de choix des catégories de participes actifs facilite d'autant l'adhésion de l'apprenant à l'emploi fréquent et convenable du participe actif; d'où l'effet pédagogique de la linguistique et l'adéquation de la pédagogie à la norme vivante du fonctionnement de l'idiome.

4. Cl. Audebert et A. Jaccarini. « Méthode de variations de grammaire et algorithme morphologique. Vers un extracteur de racine en arabe », p. 79-98.

La grande régularité du système morphologique arabe et de son système graphique favorise le traitement formel de l'arabe par un procédé algorithmique. L'application dont on nous explique la mise en œuvre est celle de l'extraction des racines. Le lecteur non entraîné doit faire un retour vers ses acquis enfouis, puis il est séduit par l'interprétation mathématique d'un système linguistique dont les rigueurs formelles l'ont depuis longtemps pénétré et dans lequel est née l'algèbre. Les deux auteurs concluent à un état d'avancement de leur progression qui leur permettra dorénavant de collaborer avec d'autres équipes pour la confection de lexiques en vue du traitement informatique de la langue arabe.

5. J. Langhade, « Études linguistiques au Moyen Âge. Un regard interculturel. Le silence des sources sur la science lexicographique arabe », p. 99-110.

Cet article est un exposé sur l'histoire des sciences de la langue chez les Arabes des siècles classiques. Il pose la question suivante : pourquoi la lexicographie n'est-elle pas un objet de réflexion théorique comme son pendant, égal en volume de matériel considéré, la grammaire normative ? Deux axes de réponse apparaissent.

Étant entendu que, d'une part, la grammaire expose la norme et le Coran fait la référence, et que, d'autre part, la norme ici explicite la référence et la référence justifie la norme, il se produit une religiosité de l'objectivation scientifique qui place la grammaire syntaxique / *nahw* au pinacle de la démarche de fixation et de mise en vie du « Message ».

D'un point de vue fonctionnel, la lexicographie n'est pas un discours sur l'objet, elle en est le listage, à la différence de la lexicologie. La grammaire, elle, est un discours qui expose et glose la morphologie et la syntaxe, alors que le dictionnaire, objet de la lexicographie, est conçu comme un trésor, accumulation de faits et de richesses, que l'on consulte et que l'on n'explique pas. Voilà pourquoi, peut-être, dans la tradition scientifique arabe ancienne, le « *mu'ğam* » est un objet qui n'a pas le statut catégoriel d'une science.

6. P. Larcher, « Fragments d'une poétique arabe », p. 111-112.

I. « Sur un segment de la *Mu'allqa* de 'Antara. Des noms propres comme figure du langage poétique », p. 113-148.

P. L. propose une poétique à visée linguistique et non pas seulement stylistique ou littéraire, et s'affranchit de la stérilité du débat récurrent autour de l'authenticité de la poésie arabe dite antéislamique, pour entrer dans une analyse technique détaillée qui devrait faire école. Il met à profit ponctuellement l'intérêt déjà ancien qu'il porte aux noms propres dans le genre *mu'allqāt* et en dégage les vertus expressives.

II. « La *Mu'allqa* de 'Antara. Traduction et notes », p. 149-163.

Traduire le vers noble et archaïque des Arabes en alexandrins classiques comportait un risque. P. L. nous épargne le romantisme orientaliste. Il exprime sa sensibilité poétique, en l'occurrence, dans une virile justesse de ton. Il satisfait l'arabisant par sa pertinence. On ne peut préjuger de la visibilité de son texte auprès du grand public cultivé francophone, tout en goûtant les senteurs de vieille poésie française dont la puissance fruste honore la beauté de la source et le fidèle truchement.

7. J.-Y. L'Hôpital, « *Ô toi qui conduis les palanquins, qui sans cesse parcours les steppes* ». Un poème de 'Umar b. al-Fāriḍ. Traduction et notes, p. 165-195.

Le « Prince des amoureux » singularise cette part de son œuvre par le génie poétique d'une rime en « ay » dont la rareté formelle pousse la composition jusqu'à une identité de nature onomastique entre la première et la dernière rime. Le lecteur a le plaisir de lire la totalité du poème original en regard d'une traduction très agréable qui rend l'émotion et le message du texte arabe. Les très nombreuses notes arabisantes soutiennent la compréhension du texte.

8. M.H. Avril, « Généalogie de la *ḥuṭba* dans le *Kitāb al-bayān wa al-tabyīn* de Ğāḥiẓ » p. 197-216.

Ğāḥiẓ (m. 868), auteur du *Kitāb al-bayān wa al-tabyīn*, donne au genre *ḥuṭba* une légitimité qu'il fonde sur une double articulation de son histoire : l'arabité et l'islam. D'une manière qui rappelle d'autres expressions artistiques ou sociales, c'est une tradition des tribus arabo-phones dont l'islam a fait postérieurement une de ses marques.

Aux spécialistes d'une œuvre, comme Charles Pellat pour Ğāḥiẓ, succède une strate de chercheurs, ici M.-H. A., qui prennent en main un thème ciblé pour l'analyser dans un cadre théorique et technique étayé avec le temps, et qui aboutissent finalement à nous ouvrir à une meilleure connaissance de l'œuvre en particulier et de l'histoire du développement des lettres arabes en général.

On ne saurait dire en l'état si le propos de Ğāḥiẓ est davantage une islamisation de l'antique propension oratoire des Arabes (récupération islamiquement correcte!), une joute obsessionnelle déguisée anti-šu'ūbite, ou une authentique ébauche d'histoire littéraire.

9. K. Zakharia, « Norme et fiction dans la genèse des *Maqāmāt* d'al-Ḥarīrī », p. 217-231.

Malgré la tradition qui veut faire de la quarante-huitième des *Maqāmāt* d'Al-Ḥarīrī (m. 516/1122) celle qui, dans une chronologie impossible à déterminer matériellement, aurait été la première qu'il eût réellement mise en forme, K.Z. souligne que cette antériorité supposée n'est pas une question déterminante pour l'étude littéraire de cette œuvre. En revanche, sur un autre plan, elle démontre la réelle fonction inaugurale de la première *maqāma* dans l'ordonnancement des séances successives. Elle détermine celle-ci d'après une observation d'ordre lexical portant sur la présence en tête du recueil du mot *fātiha*, sur son sens et sur sa valeur symbolique. Elle la confirme par la mise en évidence d'un fait d'écriture qui place à la fin de la première *maqāma* une injonction introduisant sans conteste toute la suite du récit et de la fiction. Ce type de raisonnement, qui limite la portée de traditions disparates, amène à une lecture de l'œuvre détachée de normes irrationnelles.

En conclusion, à lire ce deuxième Bulletin, dont la dynamique prolonge le projet du tome XLIII, on peut former un triple souhait. Unir et vivifier la perception française des études arabes. Faire bénéficier des avancées linguistiques la pédagogie et l'Histoire. Poursuivre de façon efficace cette entreprise critique, constructive, multiforme.

Françoise QUINSAT
Université Blaise Pascal
Clermont-Ferrand